

Psychomotricien H/F

Offre n° O091240521000616

Publiée le 21/05/2024



Synthèse de l'offre

Employeur : Mairie de VIGNEUX-SUR-SEINE

75 rue Pierre Marin

91270 VIGNEUX SUR SEINE

30 000 habitants - Sud-Est Paris - 20mn Paris Gare de Lyon

Membre de la Communauté d'Agglomération Val d'Yerres-Val de Seine

Lieu de travail : VIGNEUX SUR SEINE

Poste à pourvoir le : 01/09/2024

Date limite de candidature : 20/07/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Santé publique > Activités de soins

Grade(s) recherché(s) : Masseur-kiné. et orthophoniste

Masseur-kiné. et orthophoniste hors classe

Métier(s) : [Psychomotricien ou psychomotricienne](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps non complet, 28h00 hebdomadaire

Descriptif de l'emploi :

Réalisation de bilans psychomoteurs

* Ecouter, observer, analyser le comportement du patient,

* Consulter un dossier et une prescription médicale,

* Evaluer la coordination, la latéralisation, la représentation du schéma corporel et spatio-temporel,

* Evaluer les qualités relationnelles et affectives du patient,

* Réaliser un diagnostic des difficultés et capacités psychomotrices de la personne.

Elaboration de projets thérapeutiques

- * Interpréter les données cliniques issues du bilan,
 - * Définir les activités thérapeutiques permettant l'adaptation et/ou la réadaptation de personnes présentant des troubles psychomoteurs ou neuromoteurs,
 - * Organiser un cadre thérapeutique singulier pour chaque patient,
 - * Mobiliser et coordonner les différentes structures médicales et sociales nécessaires.
-
- * Prévention, rééducation et stimulation psychomotrices
 - * Rééduquer les troubles de développement psychomoteur au moyen de techniques de relaxation dynamique, d'éducation gestuelle, d'expression corporelle ou plastique et par des activités rythmiques, de jeu, d'équilibration et de coordination,
 - * Animer des activités de médiation corporelle, stimulation, relaxation en individuel ou en groupe,
 - * Créer une relation de confiance avec les patients,
 - * Rechercher constamment des techniques nouvelles d'éveil et de dialogue corporel,
 - * Evaluer régulièrement la qualité des pratiques et les résultats des actions de psychomotricité,
 - * Contribuer au traitement de déficiences intellectuelles, des troubles caractériels ou de la personnalité, des troubles des régulations émotionnelles et relationnelles et des troubles de la représentation du corps d'origine psychique ou physique.

Information, sensibilisation et accompagnement de l'entourage

- * Expliquer les modalités et objectifs de la démarche au patient et à son entourage,
- * Etablir les échanges constructifs avec la famille et les professionnels,
- * Conseiller le patient et l'entourage en vue d'une démarche d'autonomisation,
- * Elaborer des comptes rendus et bilans de rééducation.

Missions / conditions d'exercice :

Lien avec l'équipe pluri- disciplinaire

Fonction de liaison :

- * Il participe aux réunions de synthèses obligatoires le lundi de 13h00 à 16h00 - Une dérogation ponctuelle peut être demandée au Directeur de l'établissement.
- * Tenue à jours de fiches bilans lors des passages des dossiers des enfants que le rééducateur suit
- * Il participe à des réunions de concertation avec les autres membres de l'équipe pluridisciplinaire quant à la prise en charge des patients. Il assiste aux réunions à l'extérieur du service (lorsque le déplacement est motivé par le Médecin Directeur et doit rester exceptionnel)
- * Il rencontre les intervenants extérieurs sein de la structure.

Fonction institutionnelle :

- * Il participe aux travaux des instances administratives et professionnelles. Pour le besoin du service, il peut être amené à rédiger toutes notes ou rapports nécessaires en lien avec sa profession en sa qualité d'agent d'expertise.
- * Rédaction de comptes rendu annuels à destination des écoles sous couvert des autorisations spécifique.

Axes autour de l'information et de la prévention

- information et conseils des membres de l'équipe pluridisciplinaire sur la prise en charge des patients et sur le champ de compétences des psychomotriciens.

- transmission d'informations écrites et orales pour assurer la traçabilité et le suivi des soins,
- information et conseils auprès des patients, de leur entourage et des intervenants extérieurs,
- participation à des réunions d'information et à des actions de prévention entrant dans le champ de compétences des rééducateurs

Axes autour de la formation et de l'enseignement :

- encadrement des étudiants en école de psychomotricité en tant que maître de stage (selon la réglementation en vigueur)
- chargé d'enseignement (cours magistraux, Travaux Dirigés, Enseignements Dirigés, participation à des jurys,...).

Axes autour des travaux de recherche :

- temps de réflexion personnelle et collective sur les pratiques professionnelles
- recherche documentaire personnelle
- encadrement de mémoires d'étudiants en école de psychomotricité
- participation à des travaux de recherche.

Axes autour du travail administratif :

- Préconiser et mettre en place des axes d'amélioration (si le cas est nécessaire) des prises en charge du D.I.P.E.C (Dossier Individuel de Prise En Charge du patient),
 - Obligation de se mettre en conformité avec le décret n°2004-1274 du 26 novembre 2004 relatif au Dossier individuel de prise en charge du patient et tous textes réglementaires modifiés,
 - Conseiller les parents,
 - accueil des patients, tenue des dossiers, rédaction des courriers...
 - Préconiser des achats de matériel,
 - Rédaction de compte rendu annuel par patient,
 - Rédaction de compte rendu pour les prises de décisions du médecin Directeur ou du médecin référent,
 - Rédaction de tous documents rentrant dans les obligations de fonctionnement du service.
 - Respect strict des horaires de prise de service. Le temps de présence est calculé au moment de la première prise en charge et est décompté par prise en charge,
 - Veille sectorielle,
- Développer et entretenir des réseaux professionnels,
- Veiller au respect de l'application de la charte des patients accueillis.

2) ACTIVITES ACCESSOIRES DU POSTE (LE CAS ECHEANT) :

Proposer et organiser des actions de préventions, d'éducation sanitaire, et de dépistage et y participer

Mise en place et coordination et participation de toutes actions intégrées dans le projet d'établissement sous couvert du chef d'établissement, ou de l'ordonnateur de la collectivité

Respect des consignes de l'établissement, du matériel mis à disposition

Respecter les protocoles d'hygiène dans le service.

Profils recherchés :

* Toutes compétences exigées au sein du Décret n°2003-676 du 23 juillet 2003 portant statut particulier des cadres territoriaux de santé infirmiers, rééducateurs et assistants médico-Technique et la fiche de compétence de la CNFPT (code métier J1412).

- * Adapter son comportement, sa pratique professionnelle à des situations critiques, dans son domaine de compétence.
 - * Analyser /évaluer la situation clinique de l'enfant pris en charge dans son domaine de compétence.
 - * Auditer l'état général d'une situation, d'un système, d'une organisation dans son domaine de compétence.
 - * Choisir une méthode et orienter les choix d'une personne ou d'un groupe dans son domaine de compétence.
 - * Bonne connaissance théorique et pratique des approches éducatives dans les troubles autistiques.
 - * Capacité au travail en équipe pluridisciplinarité
 - Connaître l'organisation interne du service
 - Avoir la capacité à écouter, à communiquer, à argumenter et à mobiliser
 - Se concerter avec ses collègues soignant pour mettre en œuvre un travail en équipe
 - Etre capable de créer d'innover des activités
 - Etre dynamique, maître de soi, patient, disponible.
 - Respecter le règlement institutionnel.
 - Organiser, adapter et réguler sa propre activité pour faire face aux aléas et variations de la demande, déterminer les priorités (gestion de l'urgence).
 - Autonomie sur le poste.
- Capacité rédactionnelle.
- Connaissance des supports informatique pour la rédaction

Contact

Contact : 0169835600

Informations complémentaires :

Envoyer CV et lettre de motivation par voie postale ou sur l'adresse mail suivante
rhrecrutement@vigneux91.fr
Monsieur le Maire
75 rue Pierre Marin
91270 VIGNEUX SUR SEINE

Page de candidature en ligne : <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o091240521000616-psychomotricien>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.